Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260720-2026JUILLET55-DE

*Département des Côtes d'Armor*
*Arrondissement de Saint-Brieuc*
*Commune de Trédias*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRÉDIAS**
**SEANCE DU LUNDI 20 JUILLET 2026**
: : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : : :

L'an deux mil vingt-six, le vingt juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 14**

Date de convocation et affichage **: 10 juillet 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE** *(quitte la séance à 21h38, présente jusque délibération2026-059)*, **Nicolas PLESTAN** *(arrivé pour la délibération 2026-050)*, **Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU, Cécilia LEBRET.**

Absents : **Kévin LEROUX, Claude BOURDON (pouvoir à Béatrice SOURISSEAU),**

A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

*ORDRE DU JOUR* : Approbation du Procès-verbal du 5 juin 2026-BAIL APPARTEMENT ÉCOLE : Renouvellement du bail. RESSOURCES HUMAINES : Contrat groupe assurances statutaires : participation à la mise en concurrence du CDG22. BÂTIMENTS : Église : Convention Fondation du Patrimoine. -École : Devis dossier technique amiante. AFFAIRES SCOLAIRES : Facturation RPI. BUDGET-FINANCES : Régularisations comptables. -Taxe sur les logements vacants. DÉFENSE INCENDIE SÉCURITÉ : Défense incendie. -Réserve communale de protection civile. -Plan Intercommunal de Sauvegarde. URBANISME : Évolution du document d'urbanisme (carte communale - PLU). QUESTIONS DIVERSES *Compte-rendu des diverses commissions ou réunions*

*Séance du 20 juillet 2026 -2026-055 Objet* **: BUDGET – Décision modificative n°1** *:* **Poteau défense incendie**

La création du poteau incendie de Fredsac n'avait pas été prévu au budget primitif. Il est proposé au Conseil de créditer le compte sur lequel cette dépense doit être imputée :

- *2158 « autres installations techniques » : +4000€*
- *21351 « installations générales » : - 4000€*

**Les membres du Conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers, en avoir débattu et délibéré, décident, par quatorze voix :**

- **DE PROCEDER à la décision modificative, ci-dessus énoncée,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

***Certifié exécutoire***

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

Stéphanie RENOUVEL
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor